

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat-
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4^{er} JUIN

TOUS AGENTS!

On voit bien que le temps des élections est proche : les circulaires ministérielles pleuvent sur les fonctionnaires.

Les officieux ont déjà annoncé que depuis un mois M. Tirard et ses collègues étaient à l'œuvre. C'est M. Yves Guyot, un ministre tout neuf, qui est parti en avant.

Cet ex-vieux petit employé de la police, aujourd'hui ministre des travaux publics, rappelle à ses subordonnés que dans notre organisation politique et administrative, le préfet est délégué du gouvernement tout entier dans chaque département et qu'il le représente au point de vue politique.

Il est certain que les ingénieurs, au point de vue administratif, connaissent au moins aussi bien que M. Yves Guyot leurs devoirs envers les préfets.

Mais ce qu'ils ne connaissent pas, ce sont les instructions électorales que les préfets seront chargés de leur transmettre en temps utile.

C'est-à-dire que le service des ponts et chaussées, à un moment donné, devra négliger le service des routes et des cours d'eau pour se mettre à la remorque de ces grands maquignons électoraux qu'on appelle préfets.

Si la République n'était pas l'anarchie, de pareilles instructions ne seraient niées pas venues à l'idée d'un ministre; il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un ingénieur en chef reçoive des instructions de ce genre.

M. Rouvier suit de près son collègue des travaux publics. Ce ministre des finances vient d'adresser aux trésoriers payeurs généraux la circulaire suivante :

« Monsieur le trésorier général,
» A diverses reprises, mes prédécesseurs ont rappelé aux fonctionnaires de l'administration des finances qu'en dehors de leurs obligations professionnelles, ils ont le devoir de seconder l'action gouvernementale et qu'ils ne rempliraient pas toute leur mission s'ils se bornaient à l'accomplissement pur et simple de leur tâche administrative.

» Sans compromettre la bonne gestion des deniers publics, sans se départir des qualités de tact et de réserve que commande leur situation, il importe qu'ils se montrent, en toute circonstance, les serviteurs respectueux et les auxiliaires dévoués du gouvernement de la République.

» Mais, sous peine de demeurer stérile, leur coopération ne doit pas s'exercer isolément. Elle a besoin, pour se fortifier, d'obéir à une direction unique, que seule l'autorité préfectorale est en mesure de lui imprimer.

» Représentant direct du gouvernement, dont il reçoit les inspirations, le préfet doit pouvoir s'appuyer sur le concours et le dévouement de tous les fonctionnaires dans la limite de la sphère d'action de chacun d'eux.

» Je désire expressément que, dans votre conduite, vous ne perdiez pas un instant de vue ces prescriptions qui serviront de règle aux agents placés sous vos ordres. »

A la bonne heure, écrit M. Paul de Léoni; au moins, c'est cynique et sans ambages.

Nous l'avons toujours dit : avec les opportunistes, décidés à jouer leur va-tout, ce n'est plus seulement la candidature officielle qui va être pratiquée, c'est le brigandage électoral.

Jusqu'à présent, les agents des finances avaient eu à cœur de se tenir en dehors des luttes électorales; cette fois, il faudra qu'ils donnent de leur personne, à commencer par les trésoriers-payeurs généraux, et pour que ceux-ci ne puissent pas se dérober à cette répugnante corvée, on les place sous la surveillance et sous les ordres des préfets.

Cela donne une idée de ce que feront ces derniers inspirés par Constans.

Il faut donc s'attendre à tout. Le suffrage universel dont les opportunistes se défont et qu'ils ont d'ailleurs en horreur va avoir à subir un terrible assaut, car c'est lui seul, c'est la volonté nationale que les opportunistes prétendent haillonner.

Seulement, le suffrage universel en a vu bien d'autres, et tout l'effort administratif, tous les traquenards de Constans ne serviront à rien, car il n'y a pas à lutter contre le torrent qui menace de tout emporter, tant le dégoût est grand contre les hommes que le pays tout entier considère avec raison comme ses pires ennemis.

La circulaire de M. Rouvier n'est qu'un indice des alarmes qui affolent la bande opportuniste; elle n'aura pas d'autres conséquences. Les fonctionnaires de tout ordre auront beau être stimulés par des instructions, des excitations et des supplications, ils auront beau déployer tout le zèle et tous les excès de zèle imaginables, cela ne servira à rien. La volonté du peuple s'exprimera nettement et résolument contre les opportunistes dont nous avons tous hâte d'être délivrés.

L'Intransigeant dit à ce sujet :

« C'est bien clair. Il n'y a aucune ambiguïté possible. Les hauts employés des finances n'ont plus seulement à faire rentrer les impôts et à défendre les intérêts du Trésor. Cela, c'est secondaire. Le principal de leur mission consistera désormais à se faire les auxiliaires des préfets et à peser de toute leur influence sur les consciences de leurs subordonnés et sur les dispositions des contribuables. Il y a mieux : les percepteurs, par une communication spéciale qui n'a pas été publiée, ont été mis en demeure, nous le savons, de se montrer intraitables pour les boulangistes.

» De ce côté, pas de pitié, pas de délais, pas de concessions! Au moindre retard, ils devront frapper, saisir et vendre. C'est l'ordre d'en haut. Ce que l'on veut, c'est décourager les révisionnistes persévérants d'abord, en les écrasant de persécutions, et ensuite établir une surveillance sur les commis de tout ordre qui se permettraient d'avoir une opinion indépendante. On croirait que, pour dresser une feuille d'émargement, il suffit d'être quelque peu calculateur; que, pour toucher les sommes dues au fisc, il suffit de présenter des garanties d'honnêteté. Pas du tout. Ce ne sont là que des conditions négligeables. L'important,

c'est d'être avant tout l'ennemi déclaré du Parti national, c'est de voter suivant les convenances du gouvernement, et de placer au-dessus de toutes choses le sacro-saint opportunisme.

» Cette nouvelle tactique n'est cependant pas aussi adroite peut-être que ses inventeurs le supposent.

» Elle ne peut faire que des mécontents de plus, et la nécessité ne s'en fait pas précisément sentir. Avec la pression, on n'aboutit qu'à la résistance. Et tous les braves gens ainsi visés auront bien assez de caractère pour ne pas subir sans révolte le régime que l'on songe à leur imposer.

» Mais il n'est pas mauvais que l'on connaisse les expédients auxquels le cabinet s'abaisse et, s'il n'en tire pas le profit qu'il en attend, il faut au moins qu'il n'échappe pas à la honte d'en avoir recommandé la pratique. Au moins ne saurait-il, après de pareilles précautions, nier qu'il ait préparé de loin et cultivé sans vergogne la candidature officielle. »

SIMPLES RÉFLEXIONS

Sous ce titre, M. Morry publie dans le *Petit Courrier* les considérations suivantes :

Dans le tumulte de procès que soulève la nomination de M. Q. de Beaurepaire au poste de procureur général à la Seine, une réflexion nous a vivement frappé : c'est l'incroyable aveuglement des gens qui veulent s'imposer de force au respect, et qui prétendent, en quelque sorte, violer la considération publique.

C'est tout simplement insensé.

Parbleu! oui, et personne ne le conteste : la presse est violente, excessive, injurieuse, brutale : il n'y a peut-être pas un journal — indépendant — où l'on ne puisse récolter, chaque matin, un ou deux boisseaux de bons délits, bien et dûment caractérisés.

A ce point que si les hommes qui sont à la tête du gouvernement, ministres, sénateurs, hauts et même bas fonctionnaires voulaient poursuivre les faits d'injure et de diffamation dont ils sont l'objet, le jury devrait siéger en permanence, et la justice ne tarderait pas à devenir poussive.

Aussi bien, la lutte entreprise par MM. Thévenet et Q. de Beaurepaire — l'un portant l'autre — est ridicule, comme celle du pot de terre contre le pot de fer. Tous deux succomberont à la peine; c'est une question de temps, mais tenez pour certain que l'un et l'autre resteront sur le carreau.

Nous en parlons bien à notre aise, sans haine, sans rancune, en spectateurs presque désintéressés, qui ont payé leur place et attendent, avec la plus parfaite quiétude, l'inévitable dénouement.

C'est qu'en vérité le spectacle est curieux et instructif à la fois, de cette polémique courante, enragée, passée dans les mœurs, où l'invective s'est élevée à la hauteur d'un art qui se traduit en formules inédites, imprévues, démesurées de dérègles et d'insolence — parfois de véritables chefs-d'œuvre.

On comprend de reste que les pauvres dia-

bles sur qui tombent de pareilles averses en demeurent d'abord étourdis, puis se révoltent et cherchent à se venger.

Malheureusement pour eux, lorsqu'ils viennent dire à un jury ou à un tribunal : — « Voyez, messieurs, voyez, regardez et jugez dans quel piteux état on nous a mis... » jurys et tribunaux répondent généralement : — « Mais regardez donc vous-mêmes qui vous êtes, et ce que vous avez fait : il semble difficile qu'on ait pu vous salir..., allez vous faire... laver ailleurs. »

Parbleu! il est bien clair que cette littérature-là n'est point, à proprement parler, académique, distinguée, parlementaire et raffinée. Elle méprise l'art de dire les choses à demi-mot et ne laisse pas beaucoup à deviner entre les lignes.

Elle est souvent brutale et grossière, et l'originalité de la forme la sauve à peine du mauvais goût; il y a mieux : à ce métier-là on se gâte la main comme on se brûle l'estomac à boire du tord-boyaux au lieu de fine champagne.

Mais que voulez-vous? Cette polémique a sa raison d'être, elle en a même deux — qui suffisent à l'expliquer et à la justifier.

D'abord elle est appropriée aux sujets qu'elle traite.

Autrefois, quand le pouvoir était aux mains d'hommes honorables, la critique ne portait qu'autant qu'elle restait dans la mesure d'une modération relative.

Aujourd'hui que le Gouvernement est exercé par des individus, pour le moins suspects, dont le passé louche ouvre le champ à toutes les hypothèses et le présent à toutes les accusations, la presse n'est tenue à aucun respect, à nul ménagement, et elle appelle les hommes et les choses par leurs noms.

Ensuite, si l'on veut être compris du public, du grand public qui est l'élément même du suffrage universel, il faut des mots clairs, des formules précises, des images colorées et des expressions de haute gueule.

Voyez!... quels sont les journaux les plus répandus, les plus populaires? ce sont : l'*Autorité*, l'*Intransigeant*, la *Presse*, la *Cocarde*. Pourquoi? D'abord à raison de l'incontestable talent de leurs rédacteurs, ensuite parce que ce talent consiste justement à présenter les faits et à représenter les hommes, avec un relief saisissant, sous le jour cru et vrai d'épithètes salées et de qualificatifs pittoresques.

D'ailleurs, comment faire autrement?... Comment dire en style fleuri : Monsieur est un escroc... ou, Monsieur est un voleur... ou, Monsieur est un faussaire, ou Monsieur est le protecteur, l'ami, le confident d'un escroc, d'un faussaire ou d'un voleur?

C'est difficile. Non, quand un Gouvernement en est venu à ce point de déconsidération, que ses représentants les plus élevés sont tombés dans le mépris public, et que le peuple caractérise ce régime d'un mot qui est la dernière des flétrissures, la presse se met au diapason et appelle les voleurs... voleurs.

Même l'Histoire n'aura point à s'étonner des excès de langage que nous reprochent les gens qui en souffrent... justement.

Car, à ceux qui diraient : « Jamais la presse n'en était venue à ce degré de violence » — on répondrait : — « Jamais Gouvernement n'était tombé à ce degré d'abjection ». F. MORRY.

LE VOTE DE LA LOI MILITAIRE

Le Sénat a achevé l'examen des articles de la loi sur le recrutement de l'armée et a voté l'ensemble du projet par 191 voix contre 96.

M. le général d'Andigné a fait entendre, avant le scrutin, une ferme mais infructueuse protestation contre ce projet funeste à la force de notre organisation militaire.

Tout est donc fini ou plutôt tout est à recommencer. Car le texte adopté par le Sénat n'est pas conforme à celui qu'avait voté la Chambre.

Si la loyauté avait le pas sur la réclame électorale, on trancherait la grave question qui touche aux intérêts essentiels du pays, non pas la veille mais le lendemain des élections générales. C'est de l'argent et du sang de la France qu'il s'agit, et il semblerait juste que la France fût consultée. Peut-être, malgré les instances du cabinet pressé de promulguer une loi de haine, de parti, plutôt que de défense nationale, le projet restera-t-il en suspens. Mais pour cela, il faudra que le Sénat conserve au moins le demi-courage dont il a fait preuve dans sa résistance relative. Peut-on compter sur le demi-courage du Sénat ?

La bagarre du Havre

MM. Laguerre, Vergoin et Millevoye faisaient avant-hier une conférence boulangiste au Havre.

La réunion a été des plus tumultueuses. Pendant plus d'une heure, M. Laguerre a essayé en vain de se faire entendre des 3,000 personnes qui remplissaient la salle. Enfin, profitant d'une accalmie, le député du Vaucluse a pu prononcer son discours ; mais à peine avait-il fini de parler que les cris de toutes sortes ont recommencé à s'entrecroiser au milieu d'un tumulte indescriptible.

Malgré M. Thiessé qui présidait, M. Denis Guillot, conseiller général, n'a pu répondre à M. Laguerre. M. Laurier, anarchiste, et M. Goujon, avocat, plus heureux, sont parvenus à placer quelques mots.

C'est à ce moment que la bagarre a pris des proportions inquiétantes. Les anarchistes ont envahi la tribune, cassé le lustre et fait main basse sur les chaises, s'en servant ensuite contre les membres du bureau.

MM. Laguerre et Vergoin ont pu sortir sans accident. Mais M. Millevoye a eu une joue en partie emportée et un œil grièvement atteint. D'autres assistants ont été également contusionnés.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Au punch du soir, M. Laguerre a donné lecture d'une lettre du général, dans laquelle ce dernier fait les déclarations habituelles.

LES BONS DE L'EXPOSITION

NUMÉROS GAGNANTS

Hier, au premier tirage des Bons à lots de l'Exposition, 112 numéros ont été extraits de la rone.

Le numéro 816,651 gagne le gros lot de 400,000 fr.

Le numéro 952,495 gagne 40,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 4,000 fr. : 34,901 — 343,839 — 605,920 — 320,715 — 375,382 — 4,029,989 — 561,478 — 131,794 — 217,985 — 30,653.

Enfin, cent autres lots ont gagné chacun 400 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du dimanche 2 juin, de 8 heures 1/4 à 9 heures 1/4 du soir

Programme.

1. Aux Basses la gloire..... ADRIET.
2. Une Soirée près du lac..... LEROUX.
3. Ah ! vous dirais-je, maman ? air varié pour piston..... REYNAUD.
4. Les Diamants de la Couronne, ouverture..... AUBER.
5. Au Pays Bleu, valse..... KLEIN.
6. Le Père La Victoire..... GANNE.

Le chef de musique,
V. GOUBEAULT.

Nous adressons nos sincères félicitations aux chanteurs et aux jeunes artistes de la ville qui ont exécuté les divers morceaux de la messe en musique de l'Ascension, à Nantilly : c'était vraiment très bien.

L'orchestre nous a fait entendre et admirer de nouveau l'*Héroïne* et *Loin du pays*. Le premier de ces morceaux a servi d'ouverture, c'est-à-dire a été comme un harmonieux salut, un brillant hommage rendu tout d'abord à la reine de ces lieux, N.-D. de Nantilly, dont l'image tant de fois séculaire nous apparaissait élevée sur un trône au milieu des riches décorations d'un splendide mois de Marie. L'hommage musical offert à la Vierge n'était point indigne de toutes les beautés qui l'entouraient.

A l'offertoire, l'orchestre a joué les *Voix du Ciel*, de M. Bouleau-Neldy, qui n'est point un inconnu pour nous. L'œuvre du maître a été bien interprétée dans cette chère église de Nantilly, où il fit jadis ses premières armes. Certes,

pendant cette belle et douce rêverie musicale, pas n'était besoin de beaucoup d'imagination pour s'élever à Dieu sur les ailes de l'ange de la musique. *Loin du pays* — bien choisi pour un jour d'Ascension ! — fut le morceau de sortie. La foule nombreuse des assistants s'écoulait lentement, en écoutant les puissantes harmonies, les notes tour-à-tour gaies et plaintives de l'orchestre, qui faisaient penser aux soupirs et aux espérances des âmes chrétiennes.

Quant aux chants, nous dirons hardiment qu'ils ont fait plaisir à tout le monde, aussi bien le solo du jeune ténor en herbe — adieu la jolie voix de soprano ! — que les chœurs à trois voix de la messe dite brève et facile de M. Nisard. Les voûtes très sonores de l'église de Nantilly répétaient et prolongeaient avec une certaine complaisance les notes du dernier accord, toujours très justes. Vieil habitant de Saumur, nous songions un peu pendant la messe au temps où la pension Coulon nous donnait si souvent des fêtes musicales à l'église de Nantilly. Nous nous disions : C'est le passé qui renaît plus brillant et plus beau.

UN VIEUX SAUMUROIS.

L'UNION SAUMUROISE

Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

Le tirage définitif de la tombola a eu lieu mercredi dernier. Voici la liste des numéros gagnants :

1899, carabine ; — 269, fusain offert par M. Villarmé ; — 527, tableau des *Réservistes* ; — 421, *Marins* ; — 1331, panier de vins fins offert par M. Taveau.

PROCHAINES ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Demain dimanche 2 juin, à Dampierre et au Coudray-Macouard.

Dimanche 9 juin, à Distré et à Montreuil-Bellay.

Lundi 10 juin, aux Rosiers (concours du Comice agricole du canton Nord-Ouest de Saumur et assemblée) ; à Vernantes (foire et assemblée).

De la dernière Chronique théâtrale de l'*Avenir de la Vienne*, nous détachons les passages suivants qui nous intéressent particulièrement :

« M. Samaty s'en va à Boulogne-sur-Mer et reviendra à Angers pour la prochaine saison, sous la direction Sureau-Bellet.

» L'aimable ténor, dont chaque rôle a été, sur notre théâtre, un triomphe, est appelé à briller chez les Angevins où pas mal de ses admirateurs poitevins iront l'entendre et l'applaudir, nous en sommes persuadé. M. Samaty est un artiste de grande valeur, modeste et travailleur. Nous lui prédisons une carrière de chanteur remarquable et nos vœux l'accompagnent.

» M. Sureau-Bellet ne laissera que des regrets parmi nous. Tout le monde a apprécié ses qualités de directeur et d'artiste. Nos voisins d'Angers ont eu la main heureuse, ils le constateront et s'en féliciteront eux-mêmes. »

MONTREUIL-BELLAY. — Pendant l'orage de dimanche, la foudre est tombée sur l'église et a enlevé presque toutes les ardoises du clocher.

L'horloge a subi quelques avaries ; le fil de fer servant à la sonnerie a été littéralement fondu.

ANGERS. — Les musiques militaires se feront entendre au Mail, pendant la saison d'été, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 8 heures 1/2 à 10 heures du soir.

La musique du 43^e jouera tous les mardis, les musiques du 1^{er} cuirassiers et du 2^e pontonniers alterneront pour les concerts du jeudi.

— Un jeune sculpteur angevin, M. G.-E. Saulo, ancien élève de l'école régionale des beaux-arts d'Angers, vient d'obtenir une médaille au Salon de 1889, pour un envoi dont le *Journal de Maine-et-Loire* faisait il y a quelques jours le très juste éloge.

M. Saulo est le fils d'un employé de la maison Pichoret.

M. RENÉ BAZIN

En lisant le compte rendu de la dernière séance de l'Académie française, nous remarquons avec le plus vif plaisir qu'un prix de 1,500 fr. (prix Monthyon) a été décerné à M. René Bazin, professeur de droit criminel à l'Université catholique d'Angers, pour son dernier roman : *Une Tache d'encre*.

La docte assemblée, en décernant ce prix, n'a pas seulement honoré un écrivain de talent dont l'Anjou est fier à juste titre ; elle s'est encore honorée elle-même.

Nous adressons à M. René Bazin nos plus sincères félicitations.

LA NAVIGATION SUR LA LOIRE

La « *Wilhelmine* »

Nous lisons dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

De tout temps, la Loire, notre beau fleuve, dont les poètes et prosateurs de tous les pays ont dit la majesté et l'étendue, dont Alfred de Vigny a si gracieusement décrit les bords enchanteurs, a été considérée comme offrant de grandes difficultés aux navigateurs.

En été, au temps de la sécheresse, les bancs de sable s'y découvrent en grand nombre, et l'on conçoit avec quelles difficultés les embarcations ayant un fort tirant d'eau essayaient de faire un transport régulier de voyageurs.

C'est surtout entre Tours et Orléans que ces inconvénients se faisaient sentir, au grand dé-

mon fils... mon cher fils... O noble cœur !

CHAPITRE VIII

Rue de Fleurus, un grand feu brûlait dans la cheminée de marbre, et la flamme venait gaiement se refléter dans l'acajou des meubles groupés en rond pour la causerie. David, très animé, l'œil brillant, faisait part, à ses amis, de son prochain mariage.

— Et vous épousez M^{lle} Van Ritten, répondit enfin l'organiste avec un accent qui en disait long sur la folie de son jeune ami ; mais l'amoureux ne saisit pas l'intonation compatissante.

— Oui, je l'épouse ! Si vous saviez que de beauté, que de grâce, et quelle incomparable musicienne !

Gabrielle travaillait assise près de la table ronde, ses petits doigts agiles se pressaient, se pressaient avec un redoublement de vitesse, comme électrisés ; mais lentement, lentement, une grosse larme se formait au coin de sa paupière. Enfin, la refoulant, elle osa demander :

— Et c'est bientôt votre mariage ?

— Oui, mademoiselle.

Encore un silence. Elle sentait l'angoisse qui devenait plus forte et que sa voix eût tremblée.

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE VII. — (Suite)

Ils furent interrompus par le passage d'un plateau : le punch y fumait à côté des vieux bordeaux.

Stéphane Van Ritten offrit le bras à sa noble compagne, et tous deux traversèrent le salon, en se balançant comme un couple qui se sait regardé. Devant la galerie, le vieux beau s'arrêta. Son éternel sourire fit place à un froncement de sourcil, son œil velouté devint très dur, et d'une voix fort raide :

— Que signifie cela, ma chère ? Comment ! ce jeune homme près de Charmette ! Ce soupirant sans fortune !... De votre part, cette imprudence me surprend étrangement. Juste ciel ! juste ciel ! je vais mettre bel ordre à cela... le fat... l'insolent !

M^{me} Estelle le calma d'un mot.

— Héritage magnifique.

— Ah ! ah ! vous dites ?...

— Je dis, mon cher, qu'avec toutes vos combinaisons pour les cartes, qu'avec tous vos voyages aux villes d'eaux et aux stations hivernales, vous n'avez pas opéré une capture semblable à la mienne. M. Broze n'est plus la planète errante dont nous avons tant ri autrefois. C'est un compositeur de talent, doublé d'un millionnaire. Je vous ménageais cette surprise.

Alors, rapidement, en deux mots, entre des voltiges d'éventail, elle raconta la mort subite de Julien Landry, l'héritage de Broze, son enthousiasme, toujours grandissant, pour la beauté de leur fille ; puis, enfin, la lettre envoyée le matin, où elle autorisait le jeune millionnaire à faire une demande en règle.

Van Ritten approuvait de la tête avec conviction.

— Tout change de face alors. Mais oui, vous avez raison, ma chère, ce jeune homme est fort bien, et fort épris de notre fille ; c'est visible dans ses yeux. Regardez donc le charmant tableau qu'ils font à eux deux... Mais regardez donc... idéal ! ravissant ! Ah ! jeunesse ! jeunesse !

David était toujours assis sur le pliant doré en face de M^{lle} Van Ritten, dont la beauté

blonde et vaporeuse était vraiment incomparable. Un vase de Saxe, avec ses gerbes de fleurs, servait de fond à ce groupe vivant, et la peluche bleue du costume de Charmette y mettait d'opulentes draperies.

David parlait. Son regard, d'habitude ferme et froid pour les indifférents, avait, en cette heure d'effusion, une expression d'ineffable tendresse. Que disait-il ? Charmette souriait, une teinte rose animait ses joues, ses longs cils voilaient ses yeux, et bientôt elle pencha la tête sur son bouquet de lilas blancs, tandis que le papillon de diamants se soulevait sur la peluche du corsage.

Stéphane s'approcha résolument, et, sans périphrases, avec une entraînant franchise :

— Jeune homme, vous aimez ma fille ?

David se leva interdit ; puis, radieux d'affirmer son amour :

— Oui, je l'aime... Je l'aime de toute mon âme.

Et Stéphane s'appuyant avec majesté sur l'épaule du jeune artiste, comme autrefois le roi de France s'appuyait sur son dauphin :

— Eh bien ! soyez brave, osez me demander cette petite main blanche, car, moi, je serai heureux... oui, très heureux de vous appeler

plaisir de nos concitoyens qui eussent aimé, pendant la belle saison, à s'offrir quelques excursions pittoresques aux stations bien connues des Tourangeaux, les jours de dimanches et de fêtes : Lanterne de Rochecorbon, Montcontour, Vouvray, Chaumont, Blois, etc., sans courir le risque de stopper au milieu de la traversée, arrêtés par quelque banc de sable.

On conçoit facilement quel service devait rendre à nos compatriotes un bateau ayant un très faible tirant d'eau et permettant de circuler sur des rivières très peu profondes.

C'est là le problème qui a été réalisé par un ingénieur-constructeur des plus distingués de Nantes, M. Oriolle, qui vient de céder à un de nos compatriotes, M. Dillon, dont un bateau faisait déjà depuis une année le service de la Loire, la *Wilhelmine*, embarcation à vapeur d'un système nouveau et qui a déjà transporté, à la satisfaction générale, un grand nombre de nos compatriotes, le dimanche et lundi de Pâques et le dimanche de Quasimodo.

On sait à la suite de quels incidents la *Wilhelmine* avait dû cesser sa navigation.

Quelques modifications de détail conseillées par M. l'ingénieur Gentil ont nécessité, bien que les ingénieurs de Nantes eussent fait une épreuve décisive du bateau, un examen approfondi d'une commission tourangelle.

Bientôt la *Wilhelmine* pourra circuler librement, et d'ailleurs les suffrages qu'elle vient d'obtenir, à Nantes, dimanche dernier, par des autorités d'une compétence absolue, en présence du ministre des travaux publics, sont un sûr garant de supériorité de cette embarcation sur toutes ses rivales.

Nous empruntons au compte rendu publié par le *Phare de la Loire* sur l'arrivée du ministre à Nantes, le passage suivant qui concerne le bateau sur lequel nos compatriotes pourront prochainement se faire transporter en pleine sécurité :

« Au-dessus du *Pélerin*, la *Wilhelmine*, bateau à vapeur d'un système nouveau inventé par M. Oriolle, s'approche et évolue avec une facilité remarquable. Ce bateau, construit dans les chantiers de M. Oriolle, à Nantes, à destination de Tours, est mû par une hélice intérieure, disposée de telle façon qu'il peut presque tourner sur lui-même.

« Cette facilité de décrire des courbes d'un très petit rayon et de pouvoir ainsi faire un service de voyageurs sur des rivières très étroites n'est pas le seul avantage que présente le nouveau bateau de M. Oriolle. Il peut encore, grâce à un très faible tirant d'eau (30 centimètres à peine) circuler sur des rivières très peu profondes. Il file de 8 à 9 nœuds.

« Les évolutions de la *Wilhelmine* devant le bateau ministériel lui valent des applaudissements unanimes.

« Un lunch est ensuite servi sur le pont. »

Le lendemain, M. l'amiral Krantz, ministre

de la marine, envoyait à Nantes un ingénieur du ministère chargé de faire quelques épreuves de vitesse sur la *Wilhelmine*.

Son examen a été des plus satisfaisants. Nos compatriotes seront donc reconnaissants à M. Dillon d'avoir fait cette acquisition, qui leur sera d'une si grande utilité.

L. FRANCHET.

TREMBLEMENT DE TERRE DU 30 MAI

Avant-hier soir, à huit heures et demie, une assez forte secousse de tremblement de terre s'est produite à Rouen. Elle a duré trois ou quatre secondes et a impressionné surtout les personnes habitant les étages supérieurs des maisons, où les meubles ont remué.

Des personnes pensaient tout d'abord à la rupture d'une conduite de gaz sous le sol.

Deux secousses plus violentes ont été ressenties à Cherbourg entre 8 heures 50 et 9 heures et demie. Le chapiteau de l'église de la Trinité a été renversé.

Enfin une courte oscillation s'est produite à Saint-Yaast-la-Hougue et à Granville.

La même secousse s'est fait ressentir à Paris à la même heure, 8 h. 1/2. Les oscillations semblaient se diriger du Nord au Sud.

Dans les environs immédiats de Paris, les trépidations se sont produites, semble-t-il, avec plus d'intensité qu'à Paris même.

Les horloges ont longuement tressailli. Londres, 31 mai.

Le tremblement de terre s'est fait ressentir également hier soir, à huit heures trente, dans l'île de Wight et dans le comté de Dorset.

Les habitants de Shanklin et de Sandown (île de Wight) et ceux de la ville de Poole (comté de Dorset) étaient très alarmés.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mai 1889.

Malgré le peu d'animation qui règne sur le marché, l'ensemble de la cote est plus ferme qu'hier. Le 3 0/0 reprend à 86.85; le 4 1/2 0/0 à 104.62.

Le Crédit Foncier a donné lieu à un bon courant d'affaires de 1,335 à 1,337.50. Dans sa dernière séance hebdomadaire le conseil d'administration a autorisé pour 6,768,544 fr. de nouveaux prêts dont 5,675,310 fr. en prêts fonciers et 1,093,231 fr. en prêts communaux.

La Société Générale est activement traitée à 462.50.

La Banque d'Escompte cote 535. C'est cette société qui a fourni le plus gros chiffre de souscription à l'emprunt russe du 24 mai.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est remontée à 762.50.

Les Dépôts et Comptes courants sont tenus à 567.50.

Le Crédit Lyonnais s'est traité dès le début à 685 et clôture à ce cours.

Le Panama est calme et sans variations à 56.25.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, délivre en ce mo-

ment au prix de 500 fr. des obligations rapportant 30 fr. par an et remboursables à 1,000 fr. en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1^{er} de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

comparer ce sentiment pur, ardent, dévoué, avec la vanité coquette de sa fiancée; mais il ne vit rien; et, se levant après une courte visite, il tendit la main à l'organiste... puis à M^{lle} Liéber. C'était fini, il allait partir! Que de fois deux âmes se rencontrent ainsi sur le même chemin; puis elles passent, perdant à jamais l'unique occasion du bonheur.

Et tandis que Broze se rendait en hâte vers la demeure de Charmette, emporté par son amour comme par une mer houleuse, inconscient d'avoir blessé un cœur aimant, qui lui était tout dévoué, ne donnant même pas un regret à ses humbles amis de la rue de Fleurus, Gabrielle quitta furtivement le salon. Dès qu'elle fut seule dans sa petite chambre, elle se prit à pleurer. Ses larmes coulaient sans qu'elle songeât à les arrêter; elles coulaient chaudes et abondantes comme une pluie d'été. Sur le balcon de la Fontaine-aux-Cerfs, elle croyait avoir refoulé son amour naissant; mais, hélas! elle dut comprendre qu'une vive sympathie ne s'éteint pas en un jour.

Ce départ lui était douloureux comme une mort; plus peut-être: on songe à ceux qui dorment de leur dernier sommeil, on les aime toujours; la pensée va les chercher, les prie

ment au prix de 500 fr. des obligations rapportant 30 fr. par an et remboursables à 1,000 fr. en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1^{er} de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

Le Guide alphabétique avec Plan-Indicateur (3^e édition, illustré) publié par la Librairie des Halles, 33, rue J.-J. Rousseau, Paris, est le plus pratique et le plus complet de tous les guides.

Vente autorisée dans l'Exposition; prix: broché, 50 c.; cartonné, 1 fr.

SOUS PRESSE: éditions anglaise, espagnole, italienne et allemande; prix: 50 c. et 1 fr.

Le Panorama « LE TOUT PARIS » par M. CASTELLANI, est ouvert depuis huit jours et attire un grand nombre de visiteurs à l'Esplanade des Invalides.

L'utile et l'agréable

Voilà deux avantages, sans cesse recherchés et qui ne se sont jamais trouvés si bien réunis que dans l'*Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulauc*. Ce merveilleux dentifrice — dont le nom fait aujourd'hui le tour du monde — outre qu'il calme en un instant la douleur de dents la plus violente... constitue encore pour la toilette journalière de la bouche, le plus délicieux, le plus tonique et le plus parfumé des Elixirs Dentifrices, et le seul capable de préserver de toute atteinte la blancheur et la solidité des dents, la fermeté saine des gencives et la fraîcheur de l'haleine: *Utile Dulci!*

A. SEGUIN, BORDEAUX

Elixir: 2, 4, 8, 12 et 20 fr.

Poudre: 1.25, 2 et 3 fr.

Pâte: 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

Théâtre de Saumur

FRANCKLIN BADUEL, impresario.

LUNDI 3 Juin 1889

Avec le concours de

M^{me} Marie FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

M. JOSSET, du Gymnase; M^{lle} NANGIS, de l'Odéon; M^{lle} ANDRAL, de la Renaissance; M. P. MIRAN, de l'Ambigu; M. MONVEL, de l'Odéon; M. PRAD, de l'Odéon; M. DUBROGA, du Gymnase; M. VIVIER, du Châtelet; M. RAMEAU, de l'Odéon.

LA PORTEUSE DE PAIN

Drame en 5 actes et 9 tableaux,

de MM. Xavier de Montépin et Dornay.

M^{me} FAVART jouera le rôle de Jeanne Fortier.

Au 3^e tableau, *La ronde des Boulangers*, chantée par M. DUBROGA et la troupe.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h.

Aux Visiteurs de l'Exposition

La France voulant rester la nation hospitalière par excellence, fait tous ses efforts pour recevoir dignement les étrangers. Afin de donner toutes les facilités aux visiteurs de la Capitale, et en présence de l'affluence des voyageurs venant visiter l'Exposition par l'entremise de la Société Générale des Voyages Internationaux, le gouvernement vient d'accorder à cette Société l'installation d'un bureau de poste et de télégraphe dans ses bureaux. Il était, en effet, de toute nécessité, que les voyageurs puissent trouver, sans se déranger, les moyens de relation et de communication. Nous ne saurions

et les saluer jusque dans la demeure éternelle... tandis que David serait vivant, il est vrai, mais le mari d'une autre. Pour cela même, il fallait briser toute sympathie... briser... briser...

Gabrielle, les mains jointes, pria devant son crucifix.

Elle regardait, à travers ses larmes, le Christ, ce guide, cet exemple, cette force et aussi ce confident de toutes les peines. Sa prière fut longue, mais elle se releva fortifiée. Elle sentait avec joie que, sous l'influence divine, son âme allait enfin reconquérir une liberté entière. Alors elle s'approcha de son petit bureau d'ébène, en ouvrit un tiroir, y prit un feuillet de musique — tout ce qu'elle tenait de David — c'était l'*Ave Maria*, composé par le jeune artiste le soir même où il arrivait à Paris. Avec quelle délicatesse Broze le lui avait offert, un jour, à la Fontaine-aux-Cerfs. Ils causaient tous deux assis sur une roche mousseuse, devant les blés mouvants et au murmure de l'eau limpide, où se miraient des nuages d'argent, et de sa voix sympathique, avec des mots venus du cœur et des yeux pleins d'éclat, David avait dit :

— Puisque vous aimez ce naïf cantique, il sera pour vous... pour vous seule... Gardez-

trop féliciter le Directeur des Postes d'avoir fait une concession à cette Société éminemment patriotique qui, par ses prix modiques, attire en France un grand nombre d'étrangers et qui, en conséquence, à elle seule, procure au commerce français une extension relativement considérable.

Avec les Bons de séjour à Paris, à la portée de toutes les bourses, tout le monde peut calculer ses dépenses à l'avance et peut aller à Paris, sans crainte d'être exploité comme malheureusement nous n'avons que trop à nous en plaindre en ce moment.

Nous conseillons à nos lecteurs d'user de cette combinaison avantageuse et croyons les obliger en leur donnant l'adresse de cette Société où ils trouveront des Bons de séjour à 25 fr. par jour en 1^{re} classe et 20 fr. en 2^e.

Ces bons donnent droit à un logement confortable et aux repas qui peuvent être pris dans tous les principaux Restaurants de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser: 6, rue du Temple, Saumur.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avis de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre; Vermouth Nolly-Prat, 1 fr. 60 le litre; Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre; Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus *verre compris*.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

avouant ainsi un secret qu'elle voulait garder à toujours.

Non, non, jamais David ne saurait qu'un soir, dans un instant de folie, elle, la paisible, la calme Gabrielle, avait bâti un château... sur du sable mouvant. Elle avait désiré devenir la compagne d'un artiste, c'est-à-dire d'un homme dont l'intelligence et le cœur étaient au-dessus du cœur et de l'intelligence de la foule des autres hommes. Mais à quoi bon soupirer après l'amour de celui qui ne vous aime pas? Cet amour-là ne viendra jamais... Et le château s'éroulait sur sa base mobile. C'était un grand brisement dans le cœur de Gabrielle, un brisement bien douloureux; cependant elle étouffait la plainte, et ses larmes, séchées par une volonté forte, elle reprit très doucement, d'un accent très limpide :

— Je vous souhaite le bonheur, monsieur David... je prierai pour vous.

Ce fut tout ce que son courage put dire; sa voix s'étranglait, et dans son esprit repassait l'image des douces journées de la Fontaine-aux-Cerfs.

En silence, Gabrielle avait repris son travail. Si David l'eût regardée, s'il avait vu ses lèvres tremblantes, ses joues colorées, il aurait pu

le. Il ne passera jamais sous les presses de l'imprimeur. Jamais une oreille étrangère n'en aura l'audition. C'est l'*Ave Maria* de la rue de Fleurus, c'est la signature mise sur ma promesse d'éternelle reconnaissance. Oh! mademoiselle, sans vous... sans la bonté de votre père, que serais-je devenu? la mort m'eût pris... elle était si proche.

Et jamais, en effet, l'*Ave Maria* n'avait été livré au grand public. Toujours il était resté la mélodie préférée, et seulement chantée chez le vieil organiste. Que de fois, tous ensemble avaient redit :

— *Ave Maria... Ave Maria!*

À ce souvenir, les pleurs de la jeune fille coulaient de nouveau.

La mélodie lui chantait à l'oreille, et ce naïf et poétique refrain lui semblait être le glas de ses espérances mortes. Longtemps elle regarda ces notes de musique tracées par la main de David, et son nom écrit, à l'en-tête, de la plus belle ronde du jeune homme.

« A MADEMOISELLE LIÉBER. »

(A suivre.)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER
La **GRANDE PRAIRIE**
DE
L'ILE PONNEAU
Près la gare de Saumur.

S'adresser, avant le 20 juin, audit M^e GAUTIER, notaire. (495)

MAISON A VENDRE

Composée de 4 chambres à feu
AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

A VENDRE

150 STÈRES d'excellentes Souches de chêne.

S'adresser à M^e HERBAULT, notaire à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne).

A VENDRE UN BON BILLARD provenant du cercle Saint-Hubert.

S'adresser à M. MATHELIE, gérant du Grand-Cercle, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean

PETIT APPARTEMENT

SUR LA COUR,

Place de la Bilange, 23, hôtel Blancler.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889, UNE

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abreuvoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

VIN ROUGE, récolte 88. A VENDRE, DRE. 80 f. la pièce. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Pour cause de décès UN

MAGASIN DE SABOTIER

Situé au Coudray-Macouard. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin de Chaussures

Bonne Clientèle à Façon S'adresser chez M. OSSANT, rue Saint-Jean, 34.

A CÉDER

UN FONDS DE COMMERCE

De Marchand-Tailleur

Exploité à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 12.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation, rue de Rouen, n° 21. Le prix est toujours de 30 fr.

On trouvera aussi des cidres de 1^{er} choix pour mettre en bouteilles.

Il a été perdu un **CHIEN TERRIER**, poil jaune, et répondant au nom de Bob. — S'adresser hôtel de Londres, Saumur. — Récompense. (503)

UN MÉNAGE ayant de très bonnes références, demande une place. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes couturières pour dames. S'adresser au bureau du journal.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

des **VOYAGES INTERNATIONAUX** Exposition Universelle 1889.

SÉJOUR FACULTATIF à PARIS

1^{re} classe.... 25 fr. } par jour
2^e classe.... 20 fr. }

LOGEMENT ET NOURRITURE COMPRIS.

Pour renseignements et Bons de séjour, s'adresser : 6, rue du Temple, Saumur.



VIN DE QUINQUINA
Phosphaté à la Co a du Pérou
du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : **A. Pradeau**, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

PHARMACIE CLOSIER

La PHARMACIE A. CLOSIER est transférée rue Dacier, n° 19, en face la Caisse d'Épargne.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale
PUBLIÉ PAR
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis de CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 7 francs.

MODES & ROBES

MAISON OCCUPÉE ANCIENNEMENT PAR LES MAGASINS DU PRINTEMPS

M^{lles} LEMARIÉ Sœurs

28, rue de la Tonnelles

Préviennent leur clientèle qu'elles ont en magasin un très beau choix de CONFECTIONS pour Dames, Fillettes et Enfants.

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX des premières Maisons de PARIS.

PRIX MODÉRÉS

CAPOTES DE BÉBÉ depuis 3 fr. 50 et au-dessus.

Nous sommes à la disposition des clientes pour les commandes de Chapeaux et toutes sortes de Réparations.

Tous nos soins sont également apportés à l'ATELIER DE COUTURE.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

'Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins des pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES

Publie en ce moment **L'IMMORTEL**, par Alphonse DAUDET.

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la **Revue des Journaux et des Livres**, qui est dans sa 5^e année : c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes, etc.* Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La **Revue des Journaux** publie actuellement, comme feuilletons, **PETITE MARTHE**, par Elie Flourens, et **L'IMMORTEL**, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La **Revue des Journaux et des Livres** donne en primes gratuites, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années de la **Revue des Journaux** contient plus de mille Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un **résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années**. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHEFORT, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. ; étranger : trois mois, 4 fr. 50 ; six mois, 8 fr. ; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La **Revue des Journaux** est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (20 centimes).

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(3^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr. ; — Six mois, 3 fr. 50 ; — Trois mois, 2 fr. 50.

Le **Journal des Campagnes** est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 MAI

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	86 77	Banque de France	4020	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	378	Obligations	
3 0/0 amortissable	88 00	Banque d'Escompte	535	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	464 50	Compagnie parisienne du Gaz	524 50
4 1/2 1883	104 50	Comptoir d'Escompte	90	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	466	C ^e Transatlantique 3 0/0 r. à 500	352
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1335	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	463	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	57
Oblig. 1855-60 3 0/0	533 25	Crédit Industriel et Commercial	580	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	389	— 6 0/0 2 ^e série	57 50
— 1865 4 0/0	530	Crédit Mobilier	682 50	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	459 50	— obligations à lots	148
— 1869 3 0/0	418	Dépôts et Comptes courants	445	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Suez 5 0/0 remboursable à 500	592
— 1871 3 0/0	404 75	Société Générale	458 75	Est 3 0/0 anc. r. à 500	411	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	520	Est	806 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	417	Emprunt russe 1862 5 0/0	102 70
— 1876 4 0/0	520	Paris-Lyon-Méditerranée	1345	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	415 50	— 1870 5 0/0	101 80
— 1886 3 0/0	398	Midi	1220	Nord 3 0/0 r. à 500	425	— 1884 5 0/0	100 60
Bons de liquidation	526 50			Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	419	— 1889 4 0/0	93 40
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	415		
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or.	93 10		
				Dette d'Égypte 6 0/0	433 75		
				Extérieur 4 0/0	76 25		
				Hongrie 4 0/0 or.	87 80		
				Italie 5 0/0	97 15		
				Portugal 4 1/2 1888	502		